



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2024-04-09-4**

**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11

Présents : 10

Votants: 10

Date de convocation : 02/04/2024

Date d'affichage : 02/04/2024

L'An Deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRESENTS: RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle, MONCLA Dominique, CAZET Joëlle, HOURQUET Anthony, BARRIERE Tom, AYSE Patrick, CAZABAN Alexandre, CAZET Michel

ABSENTS: LEGRAND Stéphane

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Caroline RUIZ

**Objet: demande de subvention au titre des amendes de police travaux sur la RD37 pour les trottoirs**

Monsieur le Maire explique que la commune va programmer en fin d'année avec le concours du Conseil Départemental l'aménagement de la route départementale 37 au niveau de l'intersection avec la place de la mairie dans le cadre du projet de réaménagement des arrières de la mairie.

Considérant que les études préparatoires ont montré la nécessité de réaliser des travaux complémentaires de sécurité avec :

-création de trottoirs pour assurer la sécurité des piétons

Le coût des travaux pour la création des trottoirs s'élève à 6105.00. Le département peut verser une subvention au titre des amendes de police se montant jusqu' 12 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

**-AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police pour 2024 pour la phase de sécurisation de la RD37 avec la création de trottoirs.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

